

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2022

DATE CONVOCATION
24.06.2022

DATE PUBLICATION
05.07.2022

Conseillers en exercice : 29
Présents : 19
Représentés : 9
Exprimés : 28

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 1^{er} juillet, à 20h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Michel SAINT-MARTIN, Maire.

Présents : Mmes et MM. SAINT-MARTIN, BOGARD, BERRI-BERRI, FONTAINE, NICOLADIE, VIGNIER, VERAGEN, SARGES, N'DOUDI, HEMET, M. VEIL, AZAM, RIBEIRO, THIERRY, HAMMENTIENNE, TOURNOUX, SEAUX, LAMBERT, LEMEY,

Représentés : Mme VAN WYMEERSCH pouvoir à Mme BERRI-BERRI, Mme VEIL pouvoir à M. FONTAINE, M. LOUVET pouvoir à Mme VERAGEN, Mme DESSIAUME pouvoir à M. VIGNIER, M. LESUEUR pouvoir à M. BOGARD, Mme GESREL pouvoir à M. SAINT-MARTIN, M. COURANT pouvoir à M. HEMET, M. LOYAL pouvoir à Mme TOURNOUX, Mme SCHMITT pouvoir à M. SEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Emeline BERRI-BERRI.

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES (*)

- 1/ Installation d'un nouveau conseiller municipal
- 2/ Protocole d'accord avec la Sté SMACL Assurances pour l'indemnité de sinistre à la suite de l'incendie en 2019 d'une partie des locaux de l'usine des Couverts.
- 3/ Participation aux frais de scolarité d'un élève de Mouroux scolarisé en classe ULIS à Boissy-le-Châtel
- 4/ Signature avec l'Etat de la convention de financement des travaux d'aménagement de deux passerelles sur le grand Morin et d'une liaison cyclable vers la gare via la RD44
- 5/ Demande de subvention auprès de la Région Ile de France au titre du Plan Vélo pour des travaux d'aménagement de deux passerelles sur le grand Morin et d'une liaison cyclable vers la gare via la RD44
- 6/ Convention de délégation en matière de transport périscolaire pour la pause méridienne au Département de Seine-et-Marne
- 7/ Renouvellement avec Ile de France Mobilités de la Convention de gestion pour le transport à la demande de personnes
- 8/ Subvention exceptionnelle à l'association « C'est déjà ça » pour l'organisation du concert pour l'Ukraine du dimanche 15 mai 2022
- 9/ Décision modificative n°1 au budget 2022
- 10/ Adoption du règlement de la voirie communale
- 11/ Mise en vente d'un terrain communal situé 132 rue du Château
- 12/ Renouvellement pour l'année 2022 de la convention de Fonds de Solidarité Logement signée avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne
- 13/ Elections professionnelles 2022 : Constitution du Comité Social Territorial
- 14/ Révision du régime indemnitaire des techniciens territoriaux
- 15 / Mise en place d'un contrat d'apprentissage au sein du service informatique de la commune
- 16/ Autorisation pour la vente d'un tracteur avec broyeur

À Mouroux, le 6 juillet 2022

Le maire,
Michel SAINT-MARTIN



(*) Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité des actes administratifs